



## Le Sénat et le ministère de l'Agriculture à genoux devant l'agrochimie...



**Christian PONS**  
Président de l'UNAF

La proposition de loi des sénateurs Laurent Duplomb et Franck Menonville, consistant notamment à réautoriser les néonicotinoïdes non interdits au niveau européen, est soutenue par notre Gouvernement, et tout particulièrement par notre ministre de

l'Agriculture Mme Annie Genevard.

Les paroles et motivations de notre ministre sont très surprenantes. Elle nous parle de simplification des contraintes et normes environnementales pour le métier d'agriculteur, de simplifications administratives, de l'autorité de l'Etat sur les scientifiques de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) censée pourtant être indépendante, de compétitivité, de souveraineté alimentaire, de marchés mondiaux, Mercosur, etc. De grands mots qui souhaitent brosser les agriculteurs dans le sens du poil, des propos populistes mais qui en réalité ne vont pas du tout régler le problème et le mal-être des agriculteurs. Pathétique.

En revanche, absolument rien sur l'agro-écologie, sur l'agriculture durable, sur la protection de la biodiversité, rien sur la pollution de l'eau et des sols, rien sur la disparition des abeilles, des pollinisateurs, des oiseaux, rien sur la dangerosité de réemploi de certains néonicotinoïdes pourtant reconnus dangereux pour la santé humaine, c'est-à-dire rien pour préserver le VIVANT.

Cette vision à court terme, particulièrement inquiétante pour notre avenir et celui de nos enfants, traduit une grande méconnaissance des atouts d'une agriculture respectueuse de l'environnement, et en particulier des pollinisateurs. Comment peut-on parler de souveraineté alimentaire en faisant abstraction des abeilles et des pollinisateurs en ignorant ce service irremplaçable qu'est la pollinisation assurée par nos abeilles et les pollinisateurs sauvages aujourd'hui en grand déclin ? Un tiers de nos ressources alimentaires est en jeu...

Madame la ministre, pour assurer notre indépendance et notre souveraineté alimentaire, nous avons plus que jamais besoin d'une biodiversité préservée.

Dès lors, cette proposition de loi n'a aucun sens. Elle ignore la montagne de preuves irréfutables produites au fil du temps par la communauté scientifique internationale concernant les pesticides tueurs d'abeilles et impactant de manière dramatique les nappes phréa-

tiques, les sols, les ruisseaux, les fleuves. Sans oublier que tout cela participe à la pollution des océans.

Au vu des nombreux assauts contre l'environnement – disparition envisagée de l'Agence Bio, attaques répétées contre l'Office français de la biodiversité, autorisation de pulvérisation par drone – nous pouvons nous poser la question suivante : qui est réellement à la tête du ministère de l'Agriculture ? Les liens ont toujours été étroits, mais qui tient la barre aujourd'hui ? La FNSEA et les JA ou les élus de la République ?

En résumé, cette proposition de loi, faite pour désamorcer la colère agricole avant le Salon de l'agriculture, n'est pas élaborée pour garantir aux agriculteurs un revenu décent. Elle permet aussi de garantir à l'agrochimie et à l'agrobusiness des revenus considérables, et à la FNSEA un soutien actif durant cette période d'élections aux chambres d'agriculture.

Elle a aussi pour objectif de revenir en arrière sur 20 ans de combats juridiques gagnés de haute lutte par l'UNAF et les associations environnementales sur l'interdiction des pesticides et plus particulièrement des néonicotinoïdes.

Au diable la biodiversité, les abeilles, les pollinisateurs, l'environnement et la santé humaine ! Face à cette vague populiste et anti-environnement, nous devons nous mobiliser avec la plus grande énergie. Il en va de notre survie.

Citoyens responsables et conscients des enjeux, apicultrices et apiculteurs, défenseurs de l'environnement, agissons ensemble !

Si nous voulons protéger la biodiversité, nos abeilles et les pollinisateurs en estimant que c'est indispensable pour l'avenir des générations futures, si nous voulons éviter un retour sur les acquis de plus de 20 ans d'âge, nous devons interpeller, en urgence et avec véhémence, nos élus, députés, sénateurs, eurodéputés, membres du Gouvernement... en leur rappelant que nous sommes des électeurs et que nous sommes nombreux ! Plus que jamais l'UNAF reste mobilisée.

*Plus positif, le 4 février s'est déroulé le Concours des miels de France au palais d'Iéna. Plus de 300 miels, des nougats, des pains d'épices, des hydromels ont été dégustés et évalués par plus de 250 jurés qui souhaitent défendre l'excellence des produits apicoles de nos terroirs ! Un grand rendez-vous pour promouvoir le savoir-faire de nos apicultrices et de nos apiculteurs !*